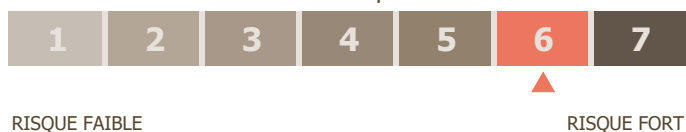


Chiffres Clés

Valeur liquidative au 31/8/2020 :	120,28 €
Encours du fonds :	61,9 M€
Encours du fonds maître :	196 M€

Profil de risque et de rendement

Echelle de risque *



Gestionnaire financier par délégation du fonds maître



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Caractéristiques

Code ISIN :FR0010607838

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Nourricier du fonds maître : Actions France M

Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de création : 2/5/2008

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 1,25 % TTC

Frais de gestion max du maître : 1,25 % TTC

Société de gestion : Myria AM

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Objectif de gestion du fonds maître Actions France M

Le fonds recherche la performance à long terme, sans référence à un indice, au travers d'une exposition orientée au minimum à 60 % sur le marché des actions françaises.

La gestion de l'OPCVM s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres fondée sur la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles il investit.

La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

Principaux risques supportés par le fonds

Risque actions, risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

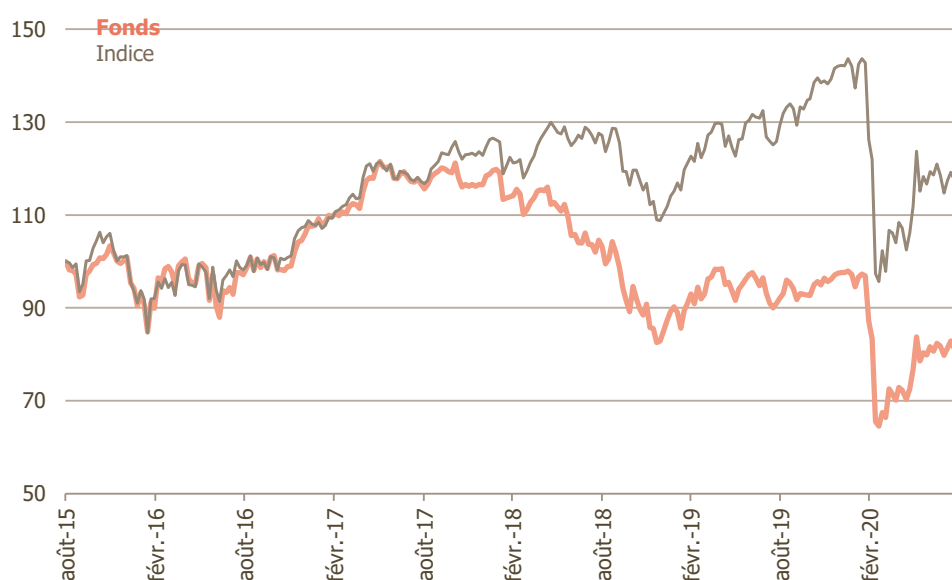
Performances nettes en €

Source : SIX Financial Information

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Indice : CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.



Cumulées	1 mois	2020	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	3,3%	-15,0%	-9,5%	-28,9%	-17,1%
Indice	3,6%	-15,2%	-6,3%	3,0%	20,3%

Annuelles	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	20,5%	-30,6%	10,0%	4,9%	8,4%
Indice	32,7%	-13,0%	14,3%	6,6%	11,6%

Indicateur de risque

Source : SIX Financial Information

Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines)

25%

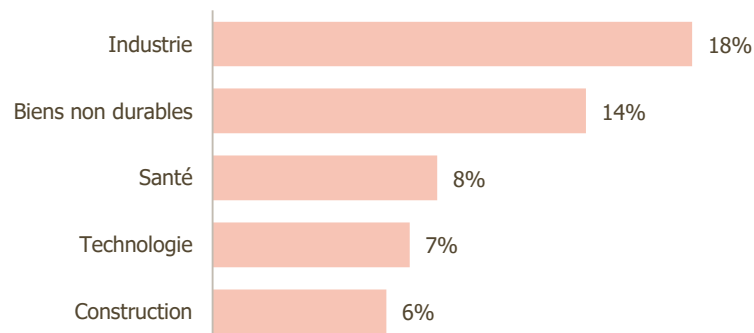
* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

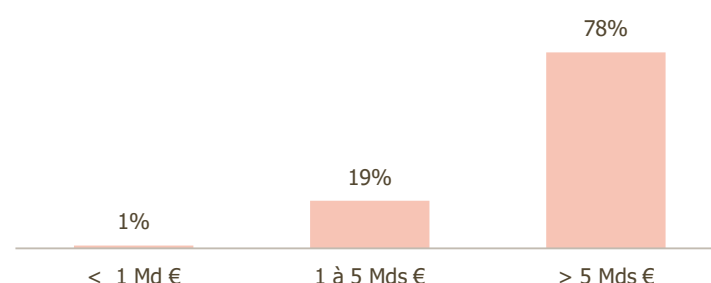
Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

Principaux secteurs



Répartition par taille de capitalisation



Principaux titres

Libellé	Secteur	Exposition
ORANGE	Services de communication	3,1%
MICHELIN	Consommation discrétionnaire	3,0%
TOTAL	Energie	3,0%
DANONE	Biens de consommation de base	3,0%
SOCIETE GENERALE	Finance	3,0%
BOUYGUES	Industrie	3,0%
SANOFI	Santé	2,9%
BNP PARIBAS	Finance	2,9%
UNILEVER NV	Biens de consommation de base	2,9%
Scor	Finance	2,9%

Poids des 10 principales lignes : 30%

Nombre de titres en portefeuille : 41

Données ESG du fonds maître

Méthodologie propriétaire de notation ESG (*)

3 piliers	% de la note globale	Critères
Gouvernance	Industrie et services ≈ 60%	Compétences de l'équipe dirigeante
		Contre-pouvoirs
		Respect des actionnaires minoritaires
Environnement	Industrie ≈ 20% Service ≈ 15%	Evaluation des risques extra-financiers
		Politique & Actions
		Résultats
		Fournisseurs
Social	Industrie ≈ 20% Service ≈ 25%	Impact environnemental des produits
		Fidélisation et progression
		Protection
		Fournisseurs
		Impact social des produits
		Relations avec la société civile

Notation ESG

% de valeurs couvertes par l'analyse ESG : 100%

Note ESG moyenne : 6,5/10

- E. : 6,8/10
- S. : 5,9/10
- G. : 6,9/10

Impact des controverses :

Process : analyse au cas par cas des controverses et focus sur la matérialité vis-à-vis de l'entreprise analysée et pénalisation de la note ESG globale de l'entreprise si besoin. La Financière de l'Echiquier veillera à ce que au moins 90% de l'actif du fonds bénéficie d'une notation ESG interne supérieure ou égale à 5,0/10. Les titres non notés au moment de l'investissement feront l'objet d'un notation dans les 3 mois qui suivent l'investissement.

Empreinte carbone au 30/06/2020

(Données semestrielles)

(en tonne équivalent CO2 par million d'Euro investi)

Fonds : 714,9

Indice de référence : 376,7

Données fournies par Trucost (cabinet de recherche indépendant spécialisé dans la recherche environnementale)
Données communiquées sous condition d'une couverture du portefeuille >80% par Trucost
L'empreinte carbone est calculée semestriellement.

* L'approche extra-financière a été formalisée en 2007 avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG de la Financière de l'Echiquier. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de La Financière de l'Echiquier.